

ENVIRONNEMENT ■ Assemblée générale de Limousin Nature Environnement

Une fédération toujours dynamique

Champagnac-la-Rivière a récemment accueilli l'assemblée générale de Limousin Nature Environnement, la fédération qui regroupe quarante associations de défense de l'environnement.

Cette réunion a permis de dresser le bilan de l'année 2017. Encore une fois, on peut constater l'importance de l'action d'éducation à l'environnement. Près de 6.000 personnes, dont plus de la moitié étaient des enfants, ont été sensibilisées à la nature, son fonctionnement, sa fragilité.

Soucis de trésorerie

Par ailleurs, 5.000 personnes ont été informées sur les éco-gestes, la citoyenneté, aussi bien en matière de déchets, que d'économie d'énergie.

Les salariés de LNE char-



VISITE. A l'issue des travaux, un repas a été pris à la ferme « Ane et Carotte » et l'après-midi a permis de visiter la lande des Jarosses gérée par le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin.

gés de ces actions ont été félicités par le président pour leur professionnalisme et leur sens de la pé-

dagogie.

La fédération ayant choisi de participer aux différents débats publics dans des commissions diverses ou des consultations et enquêtes publiques, les bénévoles de la fédération mais aussi de toutes ses associations n'ont pas compté leur temps pour porter leur vision au bénéfice de la nature et des générations futures.

Le bilan financier de l'année 2017 est pratiquement équilibré mais les retards très importants des services de la Région Nouvelle-Aquitaine pour traiter les demandes de financements européens fragilisent la situation de l'association dont la trésorerie reste trop faible.

La réunion s'est poursuivie par la présentation de l'action de la Citoyenne solaire, cette société participative qui propose des installations photovoltaïques financées en partie par des participations citoyennes. ■

ADRESSE

Changement. Avant de renouveler le bureau, réélu à l'unanimité, l'assemblée a validé le changement de siège social, rendu indispensable par la fermeture de la Maison de la Nature à Limoges à la suite du souhait de la mairie de Limoges de reprendre ses locaux. La nouvelle adresse de LNE est la suivante : Centre nature la Loutre, 87430 Verneuil-sur-Vienne.

■ Champagnac se veut exemplaire

Le lieu de l'AG n'a pas été choisi au hasard car la commune de Champagnac-la-Rivière s'efforce d'être exemplaire : signature de la charte zéro pesticides, installation d'une chaudière bois et d'un réseau de chaleur, éclairage public éteint la nuit. Elle porte également un projet de toiture photovoltaïque.